

LA BOURSE D'ÉTUDE DE M. STANLEY GRAY

Question n° 2163—**L'hon. M. Dinsdale:**

1. Le secrétaire d'État a-t-il reçu un rapport du Conseil des arts du Canada au sujet de la bourse d'études de \$5,500 attribuée à M. Stanley Gray?

2. Ce rapport a-t-il été soumis volontairement ou a-t-il été présenté à la demande du ministre et, dans l'affirmative, a) quand a-t-il été reçu, b) quand la demande a-t-elle été faite?

3. A la lumière du rapport, le secrétaire d'État a-t-il donné au Conseil des arts a) un avis ou b) des directives?

4. Le rapport indique-t-il que la bourse a été accordée a) comme forme d'exil politique pour éloigner temporairement M. Gray du pays ou b) comme tentative de réformer ses convictions politiques?

L'hon. Gérard Pelletier (secrétaire d'État):

1. Oui.

2. Ce document a été soumis volontairement. a) Il a été reçu le 3 avril 1969. b) Sans objet.

3. Non.

4. Non.

LA PERCEPTION DE L'IMPÔT SUR LES SUCCESSIONS

Question n° 2172—**M. Rodrigue:**

1. Quel est le montant total perçu par le gouvernement de l'impôt sur les successions pour l'année finissant le 31 mars 1968?

2. Quel montant fut perçu dans la province de Québec?

3. Quel montant fut remis aux provinces?

4. Quel montant fut remis à la province de Québec?

L'hon. E. J. Benson (ministre des Finances):

1. \$102,192,358.

2. La Division de l'impôt du ministère du Revenu national a estimé le montant perçu dans la province de Québec à 22 p. 100 de la somme totale perçu au Canada, soit environ 22.5 millions de dollars.

3. L'estimation provisoire (mars 1969) du paiement total de l'impôt sur les biens transmis par décès, au titre de l'année 1967-1968, est de \$53,562,000.

4. Une estimation provisoire (mars 1969) du paiement de l'impôt sur les biens transmis par décès à la province de Québec, au titre de l'année 1967-1968, est de \$12,420,000.

LES AGENTS D'INFORMATION DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

Question n° 2194—**M. Robinson:**

1. Le ministère des Affaires extérieures compte-t-il des agents d'information parmi ses effectifs et, dans l'affirmative, combien?

2. Pour chacune des années allant de 1960 à 1968 inclusivement, combien ce service a-t-il coûté au Ministère?

[L'hon. M. Chrétien.]

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): 1. Le ministère des Affaires extérieures n'a pas d'agents de relations publiques à proprement parler. Les relations avec la presse et le public, et avec les gouvernements étrangers, au Canada et à l'étranger, font partie des fonctions régulières des agents du service extérieur, des agents d'administration et des agents d'information. A deux postes, Londres et Washington, le conseiller (Presse) et le ministre-conseiller (Information), respectivement, ont été nommés par décret du gouverneur général en conseil.

2. Voir la question 1. Une évaluation précise du coût total de ces activités n'est pas possible.

*LES CENTRALES DE PRODUCTION D'ÉNERGIE NUCLÉAIRE

Question n° 2198—**M. Hopkins:**

1. L'Énergie atomique du Canada Limitée, ou le ministre responsable, ou toute autre personne agissant au nom du gouvernement canadien, tente-t-elle de conclure des ententes suivant lesquelles le Canada participerait à la construction de centrales de production d'énergie nucléaire dans quelque autre pays et, dans l'affirmative, quand ce fait sera-t-il rendu public?

2. Se sert-on d'eau lourde dans les centrales de production d'énergie nucléaire et, dans l'affirmative, l'eau lourde produite par la société Deuterium of Canada Limited sera-t-elle mise à la disposition des centrales de production d'énergie nucléaire qui pourront être construites par l'Énergie atomique du Canada Limitée, ou avec sa participation, dans un avenir rapproché?

M. R. J. Orange (secrétaire parlementaire du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): En ce qui concerne l'Énergie Atomique du Canada Limitée: 1. Oui, les ententes seront annoncées dès qu'elles seront conclues.

2. Oui. L'eau lourde est utilisée dans les centrales de production d'énergie nucléaire de type CANDU. On ne s'attend pas que l'usine de la Deuterium of Canada Limited produise de l'eau lourde dans un avenir immédiat.

L'ASSISTANCE AUX VICTIMES DES INONDATIONS DANS L'OUEST

Question n° 2214—**M. Southam:**

Le gouvernement étudie-t-il l'opportunité d'offrir des subventions d'assistance aux provinces de l'Ouest pour les aider à atténuer les effets des récentes inondations?

L'hon. E. J. Benson (ministre des Finances): Oui.